AR PREFECTURE
006-210600649-20200615-2020_01_20B-AI
Reçu le 22/06/2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE
COMMUNE DE GATTIERES

****

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2020/01/20

Portant nomination de Monsieur Paulin BONELLI en qualité de membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire de Gattières,
Vu l'article L 123-6 du Code de l'action sociale et des familles,
Vu les articles R 123-7 et suivants du Code de l'action sociale et des familles,
Vu la délibération n° 22.2020 prise par le conseil municipal en date du 11 juin 2020 fixant à huit (8) le nombre de membres élus du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées,
Considérant que l'Union départementale des associations familiales n'a pas fait de proposition de membres,
Vu la candidature de Monsieur Paulin BONELLI représentant l'association Lions Club Les Balcons de Provence,
Considérant que le susnommé, participe à des actions de prévention, d'animation ou de développement social local sur la commune de Gattières,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Paulin BONELLI est nommé en qualité de membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, représentant l'association « Lions Club Les Balcons de Provence».

Article 2 : Le mandat de Monsieur Paulin BONELLI expirera, conformément à la réglementation en vigueur, lors du prochain renouvellement du conseil municipal.

Article 3 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché, publié au Recueil des actes administratifs de la commune de GATTIERES et notifié à l'intéressé.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Gattières, le 15 juin 2020
Madame le Maire,
Pascale GUIT NICOL

Signature du membre

Notifié le

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte